

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 13 décembre 2016

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille seize-----

et le 13 décembre-----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

08/12/2016

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
08/12/2016

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève
(Procuration de M. LABEYRIE Nicolas), FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel,
ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT Sébastien, Mmes CARRERE Amandine,
MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, Mme DAL BEN Carine, M.
CASTAY Jean-Marc.

Excusés : M. CABANNES Pierre, DESPAX Nelly, LABEYRIE Nicolas (Procuration
à Mme Geneviève CUZACQ)

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Travaux d'effacement du réseau de télécommunications au chemin de ronde derrière la ville

Vu le dossier présenté en date du 6 décembre 2016 par les Services du Syndicat Départemental
d'Energies du Gers et d'Orange, après étude détaillée et échange de vues et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal :

- approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total de 5 648,00 € TTC pour la partie des travaux génie civil ;
- approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total de 168,91 € HT pour la partie câblage,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces travaux et en particulier la convention précitée.

Fait à MONTREAL le 13 décembre 2016.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.